

LE MAIRE

Aux membres du Conseil municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine réunion du Conseil municipal qui se tiendra Salle de l'Oratoire le :

lundi 25 mars 2019 à 18 h

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

LE MAIRE,

Jean-François FOUNTAINE

- ORDRE DU JOUR -

- 1. Rapport d'activité 2018 du Médiateur
- 2. Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Contribution financière de la Ville de La Rochelle à la dotation initiale en qualité de membre fondateur. Désignations.
- 3. Direction Culture et Patrimoine. Musée maritime et Muséum d'histoire naturelle. Exposition Climat Océan 2019/2021. Groupe Léa Nature partenaire majeur. Signature de convention.
- 4. Direction Culture et Patrimoine. Musée maritime et Muséum d'histoire naturelle. Exposition Climat Océan 2019/2021. EDF partenaire associé. Signature de convention.
- 5. Convention multipartite pour le développement de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire rochelais (CTEAC). Autorisation de signer.
- 6. Taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2019.
- 7. Centre Communal d'Action Sociale. Conseil d'administration. Renouvellement des représentants du Conseil municipal.
- 8. Centres sociaux. Répartition des subventions ordinaires de fonctionnement.
- Culture. Attributions de subventions.
- **10.** Utilisation des installations de la SEM La Rochelle Evènements. Attribution d'une subvention à l'association Collectif Ultimatum.
- 11. Médiathèques municipales. Convention de partenariat entre la Ville et le centre socio-culturel Le Pertuis.
- 12. Résiliation du marché Teamnet. Constitution d'une provision.
- 13. Quartier de La Pallice. Ex-Bains-douches. Lancement d'un appel à projets pour la cession d'une partie du site 5 rue d'Ottawa.
- 14. Quartier de La Pallice. Ex-Bains-douches. Composition de la commission de sélection relative à la cession d'une partie du site 5 rue d'Ottawa.
- 15. Quartier des Minimes. Ilots commerciaux des Minimes. Prolongation de durée d'amodiation au profit de M. Emilio GRASSO, gérant de l'établissement de restauration « Le Voilier » situé avenue du Lazaret.
- **16.** Quartier de Mireuil. Rue Gaston Balande. Autorisation du propriétaire de déposer une demande de permis de construire au profit d'Eden Promotion.

- 17. Adhésion à l'AMPA (Association Marchés Publics d'Aquitaine).
- 18. Médiathèques municipales. Adhésion à l'Association des Bibliothécaires de France (ABF).
- 19. Médiathèques municipales. Adhésion à l'association Réseau Carel.
- 20. Médiathèques municipales. Adhésion à l'association Images en Bibliothèques.
- 21. Adhésion de la Ville à l'Association Rochelaise pour la Coopération, l'Animation et la Diffusion Documentaire (ARCADD).
- 22. Carré Amelot. Adhésions aux associations « Réseau 535 », « Réseau Diagonal » et « Astre, réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine ».
- 23. Orchestre d'Harmonie de la Ville. Adhésion à l'Association des Sociétés et Ecoles de Musique de la Charente-Maritime (ASSEM 17).
- 24. Muséum d'histoire naturelle. Adhésion AMCSTI (Association des Musées et Centres pour le développement de la culture Scientifique Technique et Industrielle).
- 25. Muséum d'histoire naturelle Musées d'art et d'histoire : Adhésion association professionnelle musées. ICOM (International Council of Museums).
- 26. Musée maritime Muséum d'histoire naturelle : Adhésion à la Plateforme Océan et Climat (POC).
- 27. Servitude de passage au profit d'ENEDIS. Remplacement d'un poste de distribution électrique. Parcelle ZB 85. La Pinelière à L'Houmeau.
- **28.** Servitude de passage au profit d'ENEDIS. Alimentation immeuble Les Préludes. Parcelles CX 48 et 115. Rue Maurice Ravel.
- 29. Servitude de passage au profit d'ENEDIS. Renouvellement réseau basse tension. Parcelle BY 280. Avenue Louis Guillet.
- 30. Ressources Humaines. Mise en place d'une part supplémentaire « IFSE Régie » dans le cadre du RIFSEEP.
- **31.** Délégation du Conseil municipal au Maire. Récapitulatif des décisions prises. Communication au Conseil municipal.